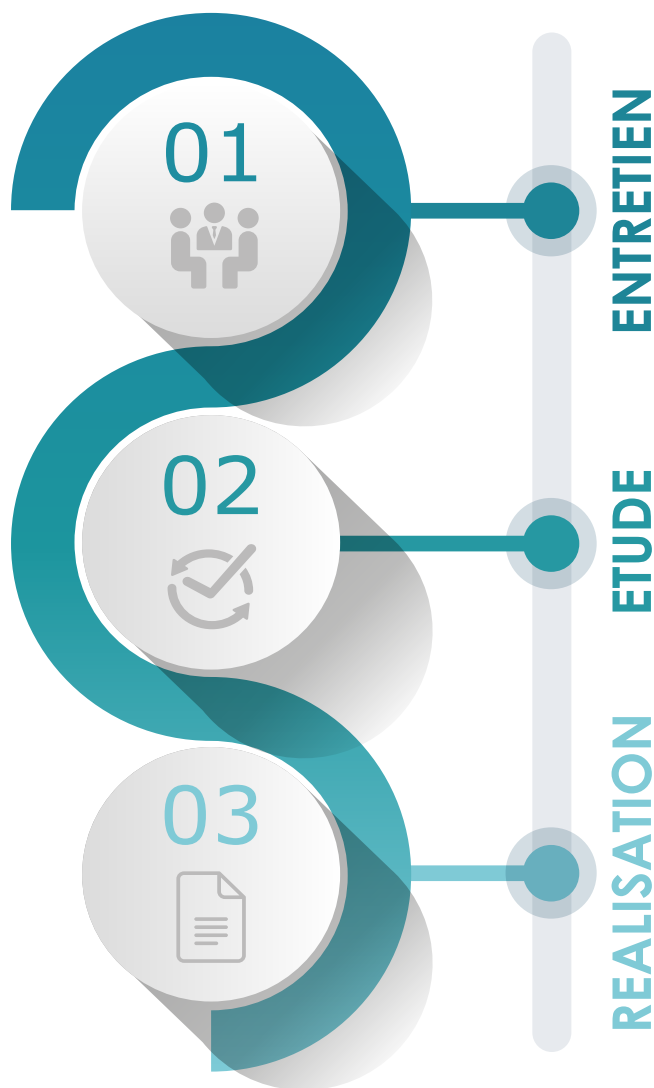




NOTRE CABINET, VÉRITABLE
PARTENAIRE ET CONSEILLER



ENTRETIEN

Une connaissance de la législation

L'écoute de **vos besoins** en matière de production de payes, déclarations sociales, **accompagnement** à l'embauche ou au licenciement, mise en place d'un suivi des obligations administratives et législatives.

ETUDE

Une appui dans vos démarches

Un pôle social **dédié** est à votre disposition pour répondre à vos **attentes** et impératifs en matière d'application de la législation sociale.

REALISATION

Un conseil sur-mesure

De l'audit social à la production de payes en passant par le conseil sur **la gestion des salaires**, notre équipe répond à vos demandes et **instructions** tout en veillant au **respect de la législation**.

LE CONSEIL DE L'EXPERT

Gagnez du temps et **sécurisez la gestion** du social en externalisant cette tâche.